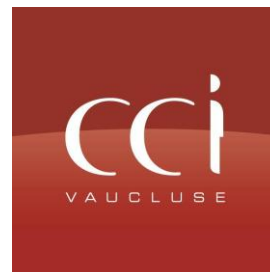


Nos coordonnées :



AVIGNON	Maison de l'Entrepreneur	☎ 04.90.14.87.61	
	275, chemin de la Cristole	☎ 04.90.14.87.82	☎ 04.90.87.02.36
	84140 MONTFAVET	☎ 04.90.14.87.92	
CARPENTRAS	161 Bd Albin Durand	☎ 04.90.14.10.38	
	84200 CARPENTRAS	☎ 04.90.14.10.39	☎ 04.90.63.24.02
ORANGE	13 Cours Aristide Briand	☎ 04.90.14.10.46	
	84100 ORANGE	☎ 04.90.14.10.47	☎ 04.90.34.28.20
CAVAILLON	24 Rue Agricole Perdiguier	☎ 04.90.14.10.42	
	84300 CAVAILLON	☎ 04.90.14.10.43	☎ 04.90.71.82.56

Les prestations du Centre de Formalités des Entreprises (CFE) :

- Assistance Formalités,
- Assistance Plus.

Chambre de Commerce et d'Industrie de Vaucluse

46 cours Jean Jaurès – BP 158 – 84008 AVIGNON cedex 1

Tél. : 04 90 14 87 00 – Fax : 04 90 85 56 78

Accueil des entreprises, formation continue et aéroport certifiés iso 9001

www.vaucluse.cci.fr

■ Assistance Formalités :

Dans le cadre de la Mission de Service Public et si vous souhaitez constituer **seul** votre dossier, le CFE vous propose une prestation gratuite pour l'enregistrement de vos formalités d'immatriculation, modification et radiation. Ce service de base est pris en charge par la CCIV.

Information

- Délivrance d'information sur les formalités,
- Remise d'un dossier : imprimés, liste des pièces nécessaires à fournir aux organismes compétents, frais de greffe...

Démarche du CFE

- Vérification de la complétude de la formalité par rapport à une liste de pièces à fournir,
- Traitement de la formalité en l'état,
- Transmission d'un récépissé de dépôt de dossier complet, sous 48 heures,
- Transmission et suivi des dossiers aux organismes concernés.

Informations Pratiques

Tarif : Prestation gratuite (hors frais d'annonce légale, de Greffe et autres frais).

Lieu : Dépôt du dossier **complet** dans un emplacement prévu à cet effet dans un des sites de la CCIV (retrouver toutes nos coordonnées au verso).

■

Assistance PLUS * : * : concerne les formalités des entreprises sauf les enregistrements payants aux services fiscaux.

Dans un but de simplifier vos démarches et si vous souhaitez mettre tous les atouts de votre côté, la CCIV vous propose **une véritable prise en charge** de vos formalités.

Objectifs

- Bénéficier de l'expérience de la CCI de Vaucluse,
- Confier certaines démarches à un interlocuteur expérimenté,
- Gagner en efficacité,
- Maîtriser les délais pour l'obtention de vos documents.

Démarche du CFE

Un conseiller prend en charge entièrement votre dossier et :

- Effectue l'analyse de vos formalités,
- Détermine la réglementation applicable,
- Complète les formulaires,
- Enregistre vos statuts au Service des Impôts des Entreprises,
- Présente les différents journaux d'annonces légales et rédige sous la responsabilité du déclarant l'annonce légale en s'assurant de sa publication,
- Communique votre numéro SIRET (sous réserve d'attribution immédiate par l'INSEE).

Bénéfices

- Un gain de temps et une simplification des démarches administratives,
- Un savoir-faire de la CCI de Vaucluse dans les formalités.

Informations Pratiques

Tarif : 80 € T.T.C. (hors frais d'annonce légale, de Greffe et autres frais).